

APPEL

À CANDIDATURE

2023

les  
échappées  
à Vélo

12<sup>e</sup>  
édition



...en roue libre  
CENTRE - VAL DE LOIRE



DATE LIMITE  
DE CANDIDATURE

1<sup>er</sup> MARS 2023



## Pourquoi rejoindre la programmation des Echappées à vélo 2023 :

### LES AVANTAGES DE LA LABELLISATION

- La labellisation offre à votre Echappée de la visibilité sur le site internet des Echappées à vélo; ses réseaux sociaux; et également via le plan média et certains partenariats déployés par la Région pour promouvoir la saison des Echappées à vélo en Centre-Val de Loire.
- Les Echappées à vélo sont également associées à la promotion touristique du Centre-Val de Loire et de ses destinations comme composantes de l'attractivité de nos territoires.

Un kit de communication/signalétique offert par la Région est mis à disposition pour chaque manifestation labellisée.

## L'ensemble des manifestations labellisées constituera la programmation 2023 des Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire

### LES INDISPENSABLES D'UNE ÉCHAPPÉE

- Les attraits touristiques et paysagers sont prioritaires dans la définition du parcours.
- Le parcours empruntera obligatoirement une partie d'une boucle ou d'une véloroute du réseau cyclotouristique régional aménagé, ou d'une section de la route équestre de d'Artagnan.
- Le parcours sera agrémenté d'un programme d'activités dense et diversifié (culturelles, naturelles, agricoles, urbaines, culinaires, sportives...)
- Le parcours sera ponctué de points de ravitaillement; d'un lieu de rassemblement pour le déjeuner, équipé pour un pique-nique sur un site d'exception ouvert au public; il pourra être enrichi de points de ventes et de découvertes des spécialités régionales.
- Associer des partenaires locaux (collectivité publique, organisation touristique, commerce, association de cyclistes, population, producteur locaux, site et monuments...)

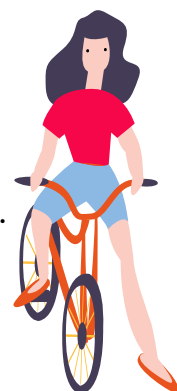
LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE NE FINANCE PAS LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LES STRUCTURES ORGANISATRICES, ET N'ASSURE PAS DE PRÉSENCE TECHNIQUE OU D'ACCUEIL LE JOUR DE LA MANIFESTATION.



Les caractéristiques ci-dessous sont données afin d'assurer le déroulement de l'événement dans les meilleures conditions de sécurité.

### RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

- Les structures organisatrices sont responsables de la sécurité sur les parcours.
- Le profil du parcours est plat pour faciliter l'accès au plus grand nombre.
- Le parcours aura une longueur inférieure ou égale à 30 Km. Un parcours secondaire plus long peut être organisé. Les points de départ, de pique-nique et d'arrivée sont communs aux deux parcours.  
Le tracé pourra se présenter sous forme d'un circuit en boucle de 30 Km maximum (un sens de circulation sera proposé) ou un axe linéaire de 15 km (avec un aller-retour par le même chemin).
- Pour les parcours gravel, sur la route de d'Artagnan, l'itinéraire pourra être plus long, tout en gardant à l'esprit qu'il s'agit plus de parcours de découverte conviviale de ce nouveau type de pratique que d'une épreuve sportive et d'endurance.
- Dans la mesure du possible, les structures organisatrices prennent, en lien avec les autorités locales, les mesures nécessaires à la fermeture exceptionnelle du parcours au trafic automobile. Les éventuelles exceptions de circulation accordées aux riverains et véhicules de secours seront organisées sous la responsabilité des organisateurs du parcours.
- Le parcours utilisera majoritairement le réseau des itinéraires avec revêtement roulant, exception faite des parcours gravel d'Artagnan qui se développeront majoritairement sur chemin de terre.
- Le parcours sera signalisé. La signalisation devra être assurée – pose et dépose – par les structures organisatrices localement. La Région fournira des supports de fléchage dans le kit dédié.



Retrouvez tous les itinéraires à vélo de la région sur : [enrouelibre-centrevalde Loire](https://enrouelibre-centrevalde Loire) et [itivelo.encentrevalde Loire.com/](https://itivelo.encentrevalde Loire.com/)

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

Seront labellisées les manifestations qui proposeront aux visiteurs et aux habitants de la région Centre-Val de Loire une expérience festive en vélo, d'exploration sensorielle, d'interaction, de dégustation, d'apprentissage, de partage, de convivialité, de contemplation ...

Les Echappées s'adressent au grand public, à toutes les générations, aux familles. Certaines animations peuvent être payantes, mais les parcours cyclables et activités proposées doivent de préférence être gratuits.

### Pour être labellisée, la manifestation doit :



- avoir lieu en région Centre-Val de Loire
- avoir lieu entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 octobre 2023 (de préférence le week-end)
- être ouverte au public



• être associée à un parcours à vélo (obligatoire sur l'un des itinéraires balisés de la région) tout en proposant un programme culturel et festif, découverte du patrimoine, de l'environnement, fêtes gastronomiques ...

• Se dérouler sur une ou plusieurs journées, entre 10h et 19h pour les parcours à vélo. Les animations peuvent se prolonger dans la soirée.

• Avoir défini le parcours et le programme de la journée (animations, accueil envisagé).



• Avoir les garanties quant à la sécurité sur les parcours.

• Apposer le label des Echappées à vélo 2023 sur tous les supports de communication en lien avec la manifestation (affiches, flyers, programmes).

• Participer à la promotion de la saison 2023 (partage sur les réseaux sociaux, mise en avant de la saison des Echappées à vélo...)



La promotion générale de la saison 2023 se fera sous le nom des Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire" et selon le traitement graphique proposé par la Région.



L'échappée labellisée peut être organisée en association avec une autre fête locale. Il faudra toutefois bien associer la promotion des Echappées à vélo dans le cadre de la labellisation en apposant la pastille des Echappées à vélo 2023 sur tous les supports de communication dédiés ( affiches, flyers, posts réseaux sociaux...)



La Région assure la promotion générale de la saison des Echappées à vélo (site internet, réseaux sociaux plan de communication) et fournit de la signalétique pour la logistique (fourniture de signalétique, fléchage, matériel publicitaire...).

**La Région n'est pas responsable de l'organisation de la manifestation.**



 **INSCRIRE  
SA MANIFESTATION**

DATE LIMITE  
DE CANDIDATURE  
**1<sup>er</sup> MARS 2023**

## Comment s'inscrire à la programmation des Echappées à vélo 2023 :

Les candidatures sont à renvoyer par le formulaire d'inscription en ligne :

Cliquez ici : <https://forms.office.com/e/Xvp7PEK017>

Ou par courrier à : **avant le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2022 inclus.**

Direction de la Communication, Les Echappées à Vélo,  
Conseil régional du Centre-Val de Loire  
9, rue Saint Pierre Lentin  
45000 ORLEANS



Pour toute information ou précision dans la constitution du dossier,  
vos questions sont à adresser par mail à : [lesechappees@centrevallde Loire.fr](mailto:lesechappees@centrevallde Loire.fr)

La Direction de la Communication de la Région Centre-Val de Loire est votre interlocuteur,  
elle décide des manifestations labellisées.

La liste définitive de la programmation des Echappées à Vélo en Centre-Val de Loire 2023  
sera établie à partir du 02 mars 2023. Les labellisés seront prévenus à partir de cette date  
afin de lancer l'organisation et la mise en communication des Echappées.